



Tout commence
par des cris
et ne doit jamais finir
dans un grand silence

12 à 15 % de femmes européennes
de plus de 16 ans souffrent
de sévices domestiques au cours
d'une relation - Trop en meurent.
Bien plus continuent à souffrir
de violences physiques et sexuelles
de la part d'anciens partenaires
même après la rupture.
**Il est temps
d'y mettre fin!**

**Stop à la violence
domestique
faite aux femmes**

“ **L**a violence à l’égard des femmes découle de rapports de forces inégaux entre femmes et hommes et aboutit à une grave discrimination envers le sexe féminin tant au sein de la société que de la famille. La violence au sein de la famille ou du foyer existe dans tous les États membres du Conseil de l’Europe, malgré les progrès intervenus en droit ainsi que dans les politiques et les pratiques. La violence à l’égard des femmes est une violation des droits humains, dont la nature même prive les femmes de leur capacité de jouir des libertés fondamentales. Elle rend souvent les femmes plus vulnérables à de nouveaux sévices et fait sérieusement obstacle à la possibilité de surmonter les inégalités entre les hommes et les femmes dans la société.

La violence à l’égard des femmes porte préjudice à la paix, à la sécurité et à la démocratie en Europe.”

www.coe.int/stopviolence



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE